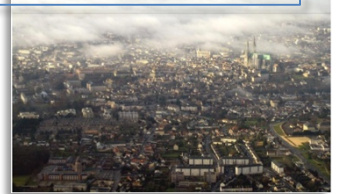


REX : Passage involontaire IMC lors d'une entrée maritime

Aéronef	DR-400
Date	Juin 2016 14h30 loc
Personnes à bord/Lieu	1 pilote, 2 passagers



Retour du pilote :

Départ pour un vol local. Pas d'AFIS.
Temps couvert. Visibilité horizontale correcte.
- Décollage, sortie tour de piste plafond 1200 FT
- Survol de Talmont, Meschers, arrivée sur Saint Georges de Didonne, plafond sous 1200 FT.
- Décision de ne pas continuer, j'ai viré à droite pour revenir sur l'aérodrome.
- Dans l'instant qui a suivi, j'ai été absorbé par une masse nuageuse semblant venir du sud-ouest et rendant la visibilité nulle, (dans le blanc total).
- Descente à 700 FT puis 500 FT pour espérer passer sous la couche, sans résultat.
- J'ai donc effectué plusieurs virages en m'aidant de l'horizon artificiel et en surveillant mon altimètre et ma vitesse pensant rester dans un environnement connu.

- Après plusieurs minutes à trouver une percée, j'ai aperçu le phare de Saint Georges de Didonne à ma droite, j'en ai déduit que l'aérodrome se trouvait à ma gauche - confirmation visuelle - préparation de l'avion pour passer en base main gauche puis en finale pour la piste 28.
- En base, la piste a été masquée à nouveau par une masse nuageuse
- J'ai décidé de passer quand même en finale pour passer sous les 500 FT et apercevoir la piste.
- OK, rajustement de la puissance pour alignement puis atterrissage sans encombre au premier tiers de la piste 28 en herbe.
- Temps de vol total mise en route - arrêt moteur 32 minutes.

Commentaires de la CoSP :

Le pilote n'a pas détecté l'arrivée d'une entrée maritime et a changé sa route trop tard.
C'est un évènement grave qui peut mener à la perte de contrôle de l'avion.
Le risque de perte de contrôle en IMC dû aux illusions sensorielles du pilote est connu. Elle intervient en moyenne au bout de 3 minutes pour un pilote VFR non entraîné en vol aux instruments et elle mène à une « vrille mortelle ».
Notre pilote a eu beaucoup de chance !
Selon les témoignages du jour d'autres pilotes ont retardé leurs vols en ayant détecté cette entrée maritime.

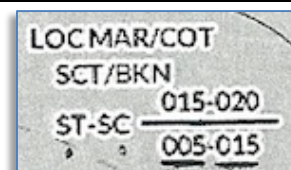
Ce jour-là, la météo laissait prévoir l'entrée maritime, Ce n'est pas toujours le cas !

Le pilote a bien pris la météo lors de la préparation de son vol, mais il n'a pas su décoder le TAF :

« TAF LFBH ... **BECMG** XX07/XX09 ... 210/10 **SCT05** TEMPO XX14/XX24 **BKN05** ... »

Le TAF prévoyait l'arrivée d'une couche nuageuse à 500 FT et une augmentation temporaire de Scattered à Broken dans l'après-midi.

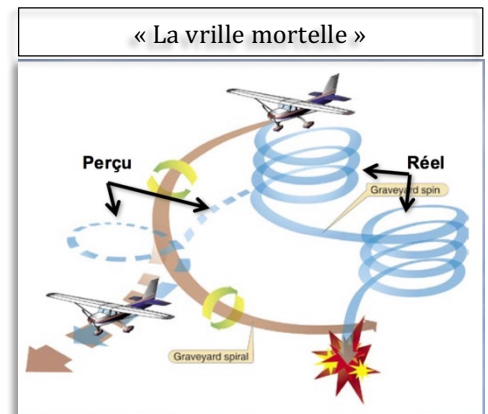
- Le TEMSI confirmait l'entrée maritime.
LOC MAR/COT 005-015



- L'arrivée d'une **entrée maritime** n'est pas **toujours prévue**.
- Elle peut être **très rapide et nous surprendre**.
Le risque est rappelé sur la VAC de Royan

Dangers à la navigation aérienne

AD susceptible d'être envahi en quelques minutes par la brume de mer.



Nous remercions le pilote pour son REX, sans lequel nous n'aurions pas eu conscience de cet évènement et de la nécessité de renforcer nos défenses.

Actions entreprises :

- Diffusion aux pilotes pour garder à l'esprit le risque d'entrée maritime, et analyser rigoureusement la météo en préparation du vol.
- Mise en garde sur la fausse impression de pouvoir maîtriser la situation face à la réduction de visibilité en vol local.
- Invitation à participer aux révisions dispensées par nos instructeurs durant l'année notamment sur l'étude météo.

Merci et bons vols

Didier Parent CPS Royan-Soulac

didierenvol@gmail.com / 0682824351